

PROCES-VERBAL

de l'assemblée de la Commune ecclésiastique de Porrentruy

du 7 juin 2021 au Centre paroissial « LES SOURCES »

Président : Ronald Cramatte

Secrétaire : Aline Nicoulin

Scrutatrices : Agnès Farine

Excuses : Charles Freléchoux

Thérèse Cramatte

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Acceptation des comptes 2020 et ratification des dépassements de budget.
3. Information sur la fusion des Communes ecclésiastiques de l'Unité pastorale « Les Sources ».
4. Informations :
 - a) du Conseil de la Commune ecclésiastique
 - b) de l'Equipe pastorale
5. Divers.

Le président ouvre l'assemblée à 20 h 15 et souhaite la bienvenue à 31 ayants droit. Après s'être assuré que personne ne demande de modification à l'ordre du jour, il propose le nom de deux scrutatrices.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Lecture du procès-verbal et modification ne sont pas demandées. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et la secrétaire est remerciée pour sa rédaction.

2. Accepter les comptes 2020 et ratifier les dépassements de budget

Monsieur Cramatte passe la parole à Mireille Courbat qui présente les comptes.

Les comptes 2020 montrent le résultat suivant : un total de recettes de **CHF. 1'219'366.51** pour un total de dépenses de **CHF. 1'204'256.87**, soit un bénéfice de **CHF. 15'109.64**. La pandémie et son lot d'annulations ont eu un effet particulièrement favorable sur l'exercice.

Puis Madame Courbat nomme les comptes rubrique par rubrique.

Ensuite, elle détaille les Fonds spéciaux qui clôturaient au 31.12.2020 ainsi :

- « Bâtiments paroissiaux » :	CHF.	162'264.60
- « Donations » :	CHF.	26'253.55
- « Œuvres d'art » :	CHF.	44'051.20

Monsieur Cramatte demande à la secrétaire des assemblées de lire le rapport de révision puis ouvre la discussion aux éventuelles questions :

Monsieur Fabien Vallat a 3 questions :

- a) Y a-t-il eu des engagements d'auxiliaires de paroisse pour 2020 ? Madame Courbat explique qu'aucun engagement n'a eu lieu en 2020 pour les auxiliaires.
- b) Compte 3130/06 Energie St-Pierre est-ce que ce compte représente les frais de chauffage ou d'électricité ? Madame Courbat indique que ce sont les frais d'électricité.
- c) Compte 4270/02 Location clocher qu'en est-il avec le contrat de location Swisscom ? Madame Marques signale que le contrat est encore valable deux ans et qu'on ne peut rien entreprendre avant.

Madame Laurence Meyer demande si l'augmentation du compte 3130/02 Entretien des lieux de culte est en lien avec la pandémie ? Madame Marques indique que cette augmentation représente une provision.

Comme le bilan n'est pas affiché, Monsieur Michel Roy demande où en est l'état du compte des débiteurs fiscaux. Madame Courbat lui répond que ce compte est resté stable par rapport à l'année passée.

Puis, Madame Courbat adresse ses vifs remerciements à Madame Marques pour l'excellente tenue des comptes et son absolu souci de maîtrise des coûts.

Comme la parole n'est plus demandée, le président des assemblées fait passer au vote. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

3. Information sur la fusion des Communes ecclésiastiques de l'Unité pastorale « Les Sources »

Monsieur Cramatte donne la parole au président du Conseil de la Commune ecclésiastique, Monsieur Jean-Marie Donzé qui donne les informations suivantes :

Les représentants des trois Communes ecclésiastiques qui forment le comité de fusion se sont rencontrés à quatre reprises depuis notre dernière assemblée, soit le 19 janvier, 9 mars, 20 avril, et 25 mai 2021.

Ils ont procédé à quelques retouches du règlement de la nouvelle Commune ecclésiastique (CE) après modifications proposées par les 3 Conseils respectifs. Ce règlement est pratiquement terminé et sera proposé en votation aux assemblées des 3 CE à la fin de l'année 2021.

Concernant le personnel de la future Commune ecclésiastique « Les Sources », le comité a pris les décisions suivantes : envoi d'un questionnaire à toutes les personnes actuellement engagées en leur demandant de se positionner pour la future CE.

18 réponses sont parvenues sur 19 questionnaires envoyés. Globalement le comité est satisfait des réponses, puisque le personnel de Bressaucourt et de Porrentruy ne change pas. Par contre à Fontenais, quelques personnes se retirent de leurs fonctions actuelles tout en précisant être disponibles pour des tâches ponctuelles.

Il a été décidé, pour combler ce manque et soutenir le sacristain-concierge de Porrentruy, de mettre au concours un poste de sacristain-concierge à 50 %. Une annonce paraîtra début juillet 2021.

Le comité a présenté un premier budget de la nouvelle CE fortement déficitaire, mais ce budget mérite un sérieux approfondissement. Malheureusement, il n'a pas été possible de reprendre ce dernier, car les discussions actuelles au sein de l'espace pastoral Ajoie pourraient influencer négativement le résultat du budget.

Les conventions approuvées par les 3 CE ont reçu l'aval du Conseil de la CEC et de l'évêque validant ainsi la fusion. Ces conventions doivent toutefois encore passer en séance des délégués de la CEC du mois de juin pour une première lecture, suivi d'une deuxième lecture en automne.

Le comité a également mis au point la liste des travaux à envisager dans tous les bâtiments. De plus, il poursuit son travail en espérant ne rien avoir oublié et en maintenant le calendrier prévu.

Comme il n'y a pas de question, Monsieur Cramatte passe au point suivant :

4. Information

a. du Conseil de la Commune ecclésiastique :

Monsieur Cramatte redonne la parole à Monsieur Donzé qui informe l'assemblée des sujets suivants :

❖ Travaux en suspens

Au sujet des travaux en cours, Monsieur Donzé cède la parole à Monsieur Damien Plumey qui récapitule que lors de l'assemblée de juin 2020 il avait soumis à l'assemblée un crédit de CHF. 50'000.00. De ce montant, CHF. 24'060.00 ont été réalisés durant l'année 2020 :

- La toiture de la chapelle St-Jean pour un montant de CHF. 20'600.00 alors que CHF. 23'000.00 étaient au budget.
- La remise en état de la toiture du corridor de la sacristie pour un montant de CHF. 3'460.00 alors que CHF. 4'350.00 avaient été mis au budget.

Une autre partie des travaux est en phase de réalisation en 2021 :

- Les portes des églises St-Pierre et St-Germain doivent être repeintes pour une somme d'environ CHF. 6'900.00.

- Tous les volets des Sources seront repeints pour une somme d'environ CHF. 11'000.00.
- Ainsi que les fenêtres et les portes des Sources seront repeintes pour un budget de CHF. 10'600.00.
- De plus, les tuiles du mur tout autour de l'église St-Germain devront être remises en état pour un budget de CHF. 3'300.00.

Il se tient ensuite à disposition pour d'éventuelles questions. Comme aucune question n'est posée, Monsieur Jean-Marie Donzé continue l'énoncé des informations de la CE.

❖ Espace pastoral Ajoie-Clos-du-Doubs

Jusqu'à peu, c'était l'inconnue concernant le remplacement de l'abbé Romain...Départ annoncé au 1er août 2021. Le jeudi 3 juin 2021, Monsieur Donzé a reçu la confirmation officielle que l'abbé Jean-Pierre Babey sera le référent de la nouvelle paroisse St-Pierre à partir du 1er août 2021.

L'abbé Babey déménagera son bureau à la cure de Porrentruy en août prochain. La mise en place de l'Espace pastoral est un vaste chantier qui l'occupera pendant l'automne encore. Dans ces conditions, il va différer au mois de décembre 2021 le déménagement de son habitat à la cure de Porrentruy.

Pour mettre en place l'Espace pastoral Ajoie-Clos-du-Doubs du point de vue administratif, un groupe de travail a été créé. Dans ce groupe, Monsieur Donzé représente la future Commune ecclésiastique « Les Sources ». Il est prévu un organe administratif intermédiaire entre les Communes ecclésiastiques et la CEC régit par une convention à définir. Cet organe administratif aura pour tâche de régler les problèmes financiers et de gérer les 6 secrétariats. Les activités pastorales seront organisées dans tout le secteur Espace pastoral pour toutes les Communes ecclésiastiques. Dans un premier temps, le vicaire épiscopal et la direction de l'Espace pastoral ont proposé une répartition financière (qui pourrait être valable dès 2022) qui défavorise particulièrement la Commune ecclésiastique « les Sources ». Car elle devrait prendre en charge le 34,9 % des frais. Ce calcul s'effectue par une répartition du nombre de paroissiens et de la capacité financière de la Commune. Ce qui est inacceptable pour les Conseils de Bressaucourt, Fontenais et Porrentruy.

b. de l'Equipe pastorale :

La parole est maintenant cédée à Monsieur l'abbé Romain Gajo qui intervient pour la dernière fois dans notre paroisse.

Sur le fond il y a peu d'information de l'équipe pastorale qui vit actuellement un point de « bascule ».

Il explique néanmoins :

❖ Le 27.06.2021 Célébration d'AU REVOIR :

Cette célébration aura lieu à l'église St-Pierre à 10h00 le 27 juin prochain en présence de 100 personnes. Cependant, les informations du Conseil Fédéral sont attendues dans l'espoir d'accueillir plus de monde. Malheureusement aucun apéro ne clora cette cérémonie.

L'abbé intégrera la nouvelle équipe pastorale de Delémont dans l'unité pastorale de Saints Pierre et Paul.

❖ MERCI :

Romain Gajo rappelle qu'il a été dix ans ici et que dès le mois d'août 2021, il n'y aura plus de curé, mais **des référents** dans notre paroisse.

Il souligne qu'il aura eu le grand honneur d'avoir été le dernier curé de la paroisse des Sources.

Il profite pour adresser ses remerciements à tous les paroissiennes et paroissiens ainsi qu'aux trois Conseils de paroisses pour leur travail et leur accueil.

Monsieur Fabien Vallat aimerait savoir s'il y aura des personnes de contact.

Romain Gajo lui répond que la personne de contact sera le référent : l'abbé Jean-Pierre Babey.

5. Divers

Monsieur Cramatte ouvre la discussion du dernier point de l'assemblée.

Monsieur Fabien Vallat demande s'il y a volonté de rafraîchir les illuminations de l'église St-Pierre. Monsieur le président Jean-Marie Donzé détaille que la volonté est là. Cela fait partie du réaménagement global de l'église qui se tient en plusieurs points : assainissement de l'humidité ; chauffage ; peinture et éclairage. Il y en a pour environ CHF. 900'000.00. Ça ne s'effectue donc pas si aisément. De plus, on doit avoir à l'esprit que la Commune fusionnée compte douze bâtiments à gérer. Avec environ 2,5 millions de francs de travaux qu'il faudra prioriser. Ce qui explique que ces illuminations ne seront pas rafraîchies tout de suite !

La parole n'étant plus utilisée, Monsieur Ronald Cramatte clôt l'assemblée à 21 h 00 en remerciant toutes les personnes présentes et en souhaitant à toutes et tous un bel été ensoleillé.

Le président :

La secrétaire :

Ronald Cramatte

Aline Nicoulin